INSTITUT FRANÇOIS BOCQUET

Paie

Droit du travail et charges sociales

CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans votre ville (ou à Distance)
www.performances.fr
code web : PAIE

CLIQUEZ ICI

DURÉE : 5 jours
%dh en présentiel | %dh distance

PRIX : 3410.00 € HT (4092.00 € TTC)

PARTICIPANTS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel souhaitant acquérir les fondamentaux de la législation et de la pratique de la paie et/ou se perfectionner dans ce domaine.

PRÉREQUIS : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

OBJECTIFS

- Déterminer les éléments constitutifs du salaire.
- Appliquer les règles de calcul des cotisations sociales.
- Gérer les cas particuliers des bases de cotisations par tranches avec régularisation de plafonds.
- Sécuriser ses pratiques de paie : gestion des absences, établissement du solde de tout compte.
- Expliquer aux salariés les différentes rubriques du bulletin de paie.

PROGRAMME

Expliquer les rubriques du bulletin de paie

- Mentions du brut.
- Partie centrale : les cotisations sociales (base, taux, montant) :
- - cotisations URSSAF/France Travail,
- cotisations retraite complémentaire (AGIRC/ARRCO) ;
- - cotisations mutuelle/prévoyance ;
- - réduction générale de cotisations et autres réductions de charges.
- Projet de modification du bulletin de paie (2027).

Déterminer le salaire

- La liberté contractuelle et ses limites.
- Cas particuliers : apprentissage, contrat de professionnalisation, stagiaire...
- Les éléments constitutifs du salaire.
- Salaire et durée du travail : les majorations de salaire :
- - calcul des différentes majorations : travail de nuit, jours fériés, travail du dimanche ;
- - calcul et paiement des heures supplémentaires et complémentaires ;
- - contrepartie obligatoire en repos et repos compensateur de remplacement.
- Gestion des forfaits jours.

Suspension du contrat de travail : quelles incidences sur la paie ?

- Déduction des absences.
- Les absences sécurité sociale :
- - calcul des IJSS : maladie, maternité,
- accident du travail... ;
- - complément employeur : conditions, carence,
- régularisation sur le net...(garantie du net,
- net stricte).
- Temps partiel thérapeutique.
- Congés payés : calcul des droits, indemnité de congés payés, gestion des temps partiels.
- Acquisition des congés payés pendant la maladie (et AT): nouvelle réglementation.
- Congé de paternité : nouvelles règles (durée, prise, fractionnement).

Rupture du contrat de travail : établir le dernier bulletin de paie

- Démission, départ/mise à la retraite, licenciement, rupture conventionnelle, fin de contrat.
- Détermination du préavis - Calcul des indemnités - Solde de tout compte.
- Les documents à remettre et délais à respecter.
- Portabilité mutuelle et prévoyance.

Paiement du salaire

- Bulletin de paie, périodicité, modes de paiement.
- Acomptes, avances, prêts, prescription des salaires - Saisie-arrêt.
- Prélèvement à la source : assiette, taux, montant, déclaration en DSN.

Bases de cotisation et régularisation de plafonds

- Tranches A, B et tranches 1 et 2 régularisations annuelles et progressives (URSSAF, chômage).
- Cas particuliers : salariés multi-employeurs, à temps partiel, départ ou arrivée en cours d'année.

Déterminer le salaire brut

- Primes - Avantages en nature, Frais professionnels.
- Intéressement et participation.
- Limite d'exonération sociale et fiscale des avantages retraite, prévoyance des cadres supérieurs.

Un test de positionnement sera envoyé aux participants en amont de la formation.	**Tour de table** pour recueillir les attentes des participants.	**Moyens pédagogiques :** Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation	**Évaluation des acquis :** Réalisée en fin de formation par un questionnaire.	**Sanction de la formation :** Attestation de fin de formation